



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 11 mars 2014

Compte rendu affiché le : 18 mars 2014

Date de la convocation : 28 février 2014

Nombre de délégués : 33

En exercice : 33

Présents : 23

Votants : 25

Nombre de délégués concernés : 24

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 17

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Philippon A, Louat R, Tardy F,

CCFL : Gonon P, Séon M, Rousset L, Vincent G (2)

CCHL: R Bouchut, Bruyas JM, Larue M F, Moralès Ph, Villard P, Berne M.

SEM : Guyot P

Autres communes: Reynard R, Piot M, Grange M (2), Rousset E, Barcet A, Pallandre A, Laval D,

Secrétaire de séance : Gonon P.

Excusés : Boudier JPierre, Lhopital JL, Bussière L, Villemagne G:

### N° 479 Partenariat avec le Syndicat Mixte du Lignon Anzon et Vizezy.

Monsieur le Président propose un partenariat entre le SIMA Coise et le SYMILAV pour répondre à l'appel à projet "Communication Ecophyto Rhône-Alpes", autorisant le SYMILAV à être structure administrativement porteuse, et autorisant le SYMILAV à solliciter l'aide financière de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Cette action s'inscrit dans les opérations de sensibilisation qui inclut la réédition de guides techniques et de fiches techniques réalisées conjointement entre les deux structures qui ont fait l'objet d'une demande de subventions de la part du SIMA Coise.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical autorisent à l'unanimité le président à confier le portage de l'appel à projet cité ci-dessus au SYMILAV ainsi que d'autres opérations liées aux actions de sensibilisation des usagers des deux bassins versants.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 11 mars 2014

Le Président

J Y Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140311-479-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/03/2014